

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



**JACQUES LE NAY**  
**SÉNATEUR DU MORBIHAN**  
**Newsletter n°102 - 15/02/2021**

**Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan**  
**Bonne lecture**

### **Au Sénat**

Avant de revenir sur la semaine passée, voici les sujets à **suivre cette semaine**

- En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :
  - o Mardi 16 février à 17h30 : **Audition de M. Michel Barnier**, conseiller spécial de la présidente de la Commission européenne, sur le **Brexit**
  - o Mercredi 17 février à 10h : Audition de SE M. Hans-Dieter Lucas, ambassadeur d'Allemagne en France.
- En séance publique, examen de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **améliorer le système de santé** par la confiance et la simplification (texte de la commission, n° 357 rect., 2020-2021)



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission.

## Dans le Morbihan

### Questionnaire sur la décentralisation à l'attention des élus locaux



Le Sénat a souhaité pérenniser la plateforme numérique de consultation des élus locaux, afin d'être toujours mieux à l'écoute des réalités de terrain.

La délégation sénatoriale aux collectivités territoriales vient de lancer une nouvelle consultation auprès des élus locaux, portant sur les **réformes à privilégier pour rendre plus efficace l'action publique**.

Vous pouvez vous inscrire et y répondre **avant le 28 février 2021** en cliquant [ici](#).

## Au Sénat

### *Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées*

#### Auditions suite au coup d'état en Birmanie



Mercredi 10 février, Bertrand LORTHOLARY, Directeur d'Asie et d'Océanie du quai d'Orsay et Christian LECHERVY, Ambassadeur de France en Birmanie, ont présenté la situation de la région et notamment de la Birmanie qui vit des moments cruciaux depuis le coup d'état du 1er février.

Jacques LE NAY a interrogé l'Ambassadeur sur le **rôle que peut jouer l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans cette crise**, qui en a profité pour souligner la réponse rapide de la présidence de l'organisation. Selon Christian LECHERVY, un tel évènement fragilise les échanges économiques et politiques au sein de l'organisation mais aussi avec le continent indien et met en difficulté l'ensemble des pays membres.

## *Dans l'hémicycle*

### Adoption en première lecture la proposition de loi visant à sécuriser la procédure d'abrogation des cartes communales



Mardi 9 février 2021, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi visant à sécuriser la procédure d'abrogation des cartes communales dans le cadre d'une approbation d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et à reporter la caducité des plans d'occupation des sols

(POS). Elle a pour but de sécuriser et faciliter la transition des cartes communales aux PLUi et d'accorder un délai supplémentaire pour opérer la transition des POS aux PLUi. Le dispositif **renforce l'articulation de la « procédure combinée » d'abrogation et d'approbation du PLUi**. Il propose également aux maires une « **boîte à outils** » de **dérogations pour atténuer l'impact de la caducité des POS**.

Ce texte a été transmis le même jour à l'Assemblée nationale, et plus précisément à la Commission des affaires économiques.

## Questions d'actualité au Gouvernement

Jacques LE NAY a participé à cette séance hebdomadaire au côté de ses collègues notamment membres du Groupe Union centriste qui ont interpellé les Ministres sur les sujets suivants:



**Philippe BONNECARRERE, Sénateur du Tarn**, a alerté Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les **fermetures de classes** qui se poursuivent malgré un moratoire la semaine dernière.

Le ministre a répondu que des classes sont fermées afin de rééquilibrer le nombre d'élèves par classe en fonction de la démographie.

Retrouvez [ici](#) la vidéo de la question et la réponse.



**Jean-Marie JANSSENS, Sénateur du Loir-et-Cher**, a interrogé Roselyne BACHELOT, Ministre de la culture sur la **réouverture des lieux culturels**. La Ministre a annoncé avoir réuni les responsables de ces lieux pour construire, avec le ministre de la Santé, les conditions d'une réouverture...mais toujours sans donner de calendrier.

Retrouvez [ici](#) la vidéo de la question et la réponse.

## Autres interventions parlementaires

Jacques LE NAY a soutenu les interventions suivantes, toujours dans le cadre de son groupe parlementaire, auprès du Premier Ministre :

- à l'initiative de **Philippe FOLLIOU, Sénateur du Tarn**, afin que soit **confirmée l'assimilation des déplacements liés aux fonctions électives à des déplacements professionnels dans les motifs autorisés durant les horaires de couvre-feu** . Si ce point était clair pour les réunions de Conseil municipal ou communautaire, une précision était nécessaire concernant les rencontres entre élus, entre membres de l'administration municipale, avec les parlementaires... pour le bon fonctionnement de la démocratie locale.

- A l'initiative d'**Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte-d'Or**, concernant les **dispositions spécifiques pour les centres équestres** afin qu'en dépit de mesures potentiellement plus contraignantes, le protocole validé le 10 novembre dernier par la cellule interministérielle de crise puisse continuer d'être appliqué.

Enfin Jacques LE NAY soutient la proposition de loi déposée par **Catherine MORIN DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime**, visant à **moderniser la TNT** car les offres privées des opérateurs ne permettent pas actuellement de couvrir l'ensemble du territoire. Ces chaînes sont un enjeu culturel car elles participent à la création cinématographique et audiovisuelle. Malheureusement, la future loi sur l'audiovisuel ne prévoit pas de traiter cet aspect.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés

